

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°26 – Novembre 2023



Commune de
Voisenon

Edito



Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Nous avons franchi le cap du passage à l'heure d'hiver et l'arrière-saison a fini par pointer le bout de son nez sur les plaines de Brie, en plein cœur du plateau nord de notre agglomération melunaise. Malgré les transformations climatiques, il va falloir nous couvrir à nouveau pour affronter la météo et les défis qui sont devant nous.

C'est pleinement ce que l'équipe municipale, à mes côtés, effectue chaque jour pour participer, pas à pas, avec engagement, passion, méthode et détermination. **Le plan pluriannuel d'investissement se déroule sans encombre. Les travaux d'embellissement et de mise en sécurité des piétons avancent et se concrétisent chaque jour.** Il faut prendre en compte les nouvelles normes, les nouvelles législations et les nouveaux besoins dans ce monde en pleine mutation.

C'est pour notre village un défi. Un défi immense, mais aussi une formidable opportunité de réformer nos habitudes de vie et de laisser place aux nouveaux usages et conforme au mode de vie rural et champêtre que nous souhaitons coûte que coûte préserver.

Les élus travaillent main dans la main avec les services départementaux, régionaux, syndicaux et étatiques pour rentabiliser nos feuilles d'impôts à travers des demandes de subventions. **Hélas, rien n'est gratuit !** Mon crédo, partagé par l'équipe municipale, est simple : **les subventions sont le juste retour de la quote-part versée par les contribuables voisenonais.** Un euro versé doit être un euro restitué.

La vidéoprotection verra le jour dès la fin de l'année, les travaux à l'école débiteront et les travaux de voirie et d'éclairage public s'amplifieront. Nous assurons de la pédagogie pour aider les voisenonais à mieux appréhender et mieux comprendre les différentes transformations. Nous participons également à préserver l'action bénévole avec ceux qui continuent à s'engager et nous accueillons avec enthousiasme ceux qui viennent renforcer notre action collective.

Au-delà de ses promesses, notre équipe municipale les réalise tout en faisant face à un contexte particulièrement difficile : désengagement de l'état, recentralisation des pouvoirs, montée des incivilités, pression urbanistique, inflations successives...

Les élus déroulent les projets plébiscités par les voisenonais avec les voisenonais à travers les différentes réunions de secteur, les rendez-vous, les rencontres informelles et les messages laissés en mairie. **Merci de votre aide précieuse à tous ! Cette aide collective est la clé de la réussite.**

Cette méthode de travail est la seule garantie de l'indépendance de notre village face à la pression extérieure. J'en suis à la fois le garant, le défenseur et le protecteur. Là réside ma mission : assurer l'exception voisenonaise parce que Voisenon est au cœur de nos choix !

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village

- **Sam. 11 novembre** : Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 – Monument aux morts
- **Ven. 17 novembre** : Soirée Beaujolais organisée par Familles Rurales – Mille-Club
- **Sam. 18 novembre** : Café citoyen avec Madame la Députée et Monsieur le Maire, au restaurant « L'Inattendu ».
- **Dim. 19 novembre** : Vide ta chambre organisé par A.D.P.E.V.M. – Mille-Club
- **Sam. 25 novembre** : Activité de self-défense organisée par Familles Rurales – Mille-Club
- **Sam. 2 décembre** : Marché de Noël organisé par A.D.P.E.V.M. – Mille-Club

Nous vous informons que le week-end des peintres prévu les 15, 16 et 17 décembre 2023 est reporté le week-end du 26, 27 et 28 avril 2024.

Zoom



Le SMITOM-LOMBRIC nous rappelle que **la collecte des déchets verts prend fin le 30 novembre**, pour tout l'hiver, et ne reprendra qu'au printemps 2024.

D'ici là, vous pouvez mettre dans votre poubelle marron, vidée le vendredi, les déchets végétaux suivants :

- Les déchets issus de la tonte des pelouses
- Les feuilles
- Les déchets issus de la taille des haies et d'arbustes (les branches ne doivent pas dépasser 1 mètre de long et 5-6 cm de diamètre environ)
- Les produits d'élagage d'arbres
- Les déchets floraux

Sont interdits : la terre, les cailloux, le fumier, les pots de fleurs, les sacs plastiques, le fil de fer (que l'on peut trouver autour des fagots)

Retour en images

Clos de la Noyerie

Des travaux ont été réalisés au Clos de la Noyerie : réfection de la voirie et création de places de stationnements.



Chemin de l'Académicien

Des barrières de sécurité ont été posées chemin Claude-Henri de Fusée de Voisenon, surnommé l'Académicien.

Les piétons pourront l'emprunter en toute sécurité.



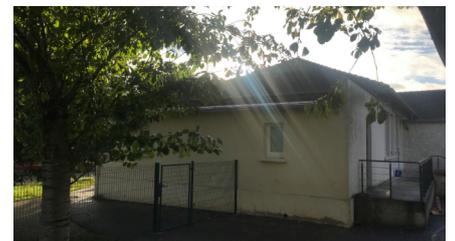
Finalisation rue des Fontaines et des entrée nord et sud

Le marquage au sol de la rue des Fontaines est effectif. Restent quelques aménagements connexes qui arriveront avant la réception définitive des travaux. Merci Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de vie et la commission des travaux pour ce suivi des travaux. Il en va de même pour les aménagements de l'entrée sud du village sur la route départementale 35.



Réfection du toit à l'école Constant Duport

Le dortoir de l'école Constant Duport dispose d'un nouveau toit ! Désamiantage, remise aux normes, pérénisation du bâtiment : tout est prêt pour la sieste des petits !



Hommage à Dominique BERNARD

Monsieur le Maire et les élus ont tenu à rendre hommage au professeur victime d'un attentat alors qu'il tentait de protéger ses élèves.



Les commerçants, les professionnels et les enseignants du village se sont joints à cet hommage.



AVI Patrimoine

65 visiteurs, avec un groupe de 16 personnes le matin, visite organisée par une infirmière du Jard et présidente du groupe de randonneurs Barthélémy de Melun.

L'exposition s'est enrichie de trois panneaux sur la présence allemande à Voisenon pendant la seconde guerre grâce aux recherches de Guillaume et Patrick.

Après ces années sombres de l'occupation, le dernier propriétaire M. JURGENS a fait don du château à l'Association des Paralysés de France (APF). Béatrice CAMENOFF, éducatrice pendant de nombreuses années au Jard, a témoigné des 90 ans d'engagement de l'APF (maintenant APF France Handicap) : explications très intéressantes pour les questions des visiteurs sur les missions de l'établissement.



Un grand merci à la direction de l'établissement qui nous fait confiance depuis 26 ans pour l'organisation de la journée du patrimoine et également à Dominique, Maurice, et Murielle pour leur aide précieuse.

Claudine CARÉ



Familles Rurales de Voisenon

Retrouvons l'esprit d'entraide villageoise

Sans aucun doute notre village regorge de talents et de savoirs faire dans tous les domaines liés à la vie quotidienne : bricolage, jardinage, cuisine, décoration, informatique, soutien scolaire...

D'un autre côté on aimerait tous, à un moment donné, pouvoir bénéficier d'une aide sur des choses qu'on ne sait pas faire, ou qu'on ne sait plus faire.



Alors, comment mettre en relation "l'offre et la demande" ?

C'est tout l'objet de notre projet **Entraide Voisins** qui se veut à la fois social et solidaire.

Pour démarrer ce projet nous proposons dans un premier temps de cerner l'offre et la demande. Alors nous invitons tous ceux qui ont un petit ou grand savoir faire, et prêts à le partager, à nous contacter. De la même façon faites nous part en toute simplicité de vos souhaits de coups de mains qui vous rendraient grandement service !

Pour nous joindre :

Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)

e-mail :

secretariat@frvoisenon.net

Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Familles Rurales soutient l'économie solidaire et sociale.

Se retrouver en musique

La musique rassemble, c'est bien connu.

A la fête de la musique le 21 juin, Brigitte de la troupe Clochettes et Maracas vous a fait vibrer avec ses instruments à percussions, et a permis de s'y initier.

Vous rapprocher de la musique, c'est le but des 4 rendez-vous avec Brigitte les 8 et 12 novembre et 6 et 20 décembre, au Mille-Club (petite salle).

C'est gratuit, mais le nombre de places est limité. Plus de renseignements par affichage et au secrétariat.



Vos associations

Les articles sont rédigés par les associations.

ADPEVM

L'ADPEVM remercie tous les parents d'élèves des écoles Jacqueline Auriol et Constant Duport pour leur participation aux élections des représentants des parents d'élèves. Nous vous remercions pour votre confiance renouvelée.

Notre équipe, toujours plus motivée, se prépare déjà pour organiser nos traditionnels événements.

Le premier rendez-vous sera le "**Vide ta chambre**" le dimanche 19 novembre : jouets, puériculture, vêtements... L'occasion de faire des affaires et de donner une deuxième vie aux objets ! Nous vous accueillons salle du Mille-Club, entre 10h et 17h, restauration et buvette sur place. Il reste encore des stands à réserver. Contact : adpevm@gmail.com

Ensuite, nous serons heureux de vous retrouver sur le **Marché de Noël** le samedi 2 décembre au Mille-Club. Cette manifestation réunit des artisans locaux (miel, thé, bijoux, cadeaux de Noël...). Les enfants peuvent y présenter les cadeaux réalisés en classe, sans oublier notre buvette pleine de gourmandises.

Nous vous y attendons nombreux ! Si vous avez un talent et que vous souhaitez le faire partager, n'hésitez pas à nous contacter afin d'y tenir votre propre stand.

Nos manifestations permettent de récolter des fonds pour les écoles. Cette année comme les précédentes, notre don aux écoles a permis de financer des projets, des sorties et diverses activités.

L'ADPEVM vous propose son
"VIDE TA CHAMBRE !"
DIMANCHE 19 NOVEMBRE

• JOUETS
• VÊTEMENTS
• LIVRES...

10H - 17H
au Mille-CLUB
à Voisenon
entrée gratuite pour les visiteurs

Tarif stand entre 5€
et 7€ pour les exposants

Renseignements et inscriptions :
adpevm@gmail.com
ou directement en ligne

L'ADPEVM
Association des parents d'élèves de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard
organise son

MARCHÉ DE NOËL
DE VOISENON

SAMEDI 2 DECEMBRE

Salle du Mille Club de 10h à 17h
Entrée gratuite

MARCHÉ DES ARTISANS
VENTE DE LIVRES
PHOTO AVEC LE PÈRE NOËL
TARTIFLETTE, VIN CHAUD, GATEAUX
CADEAUX DE NOËL DES ENFANTS
ANIMATIONS DU PERISCOLAIRE

L'Orangerie

Calendrier des messes

- Dimanche 5 novembre, Rubelles
- Dimanche 12 novembre, Moisenay
- Dimanche 19 novembre, Saint-Germain-Laxis

- Dimanche 26 novembre, Maincy
- Dimanche 3 décembre, Voisenon
- Dimanche 10 décembre, Aubigny
- Dimanche 17 décembre, Rubelles
- Dimanche 24 décembre, Saint-Germain-Laxis

- Dimanche 24 décembre, Maincy, 18h30 - Veillée de Noël
- Dimanche 25 Décembre, Moisenay, Messe de Noël
- Dimanche 31 Décembre, Voisenon

« La Feuille de Chou de Voisenon » - Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, e-mail : mairie@voisenon.fr
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon et les associations. Impression : Mairie de Voisenon.

Le Conseil des Sages vous informe

À qui incombe le désherbage des trottoirs

Conformément au Code civil, il est rappelé à tous les Voisenonais et Voisenonaises qu'il leur incombe de nettoyer le trottoir devant chez eux. Faites un petit effort pour rendre notre village plus agréable qu'il n'est en ce moment



Comment stationner

Le stationnement sur les trottoirs est interdit. Le Code de la Route distribue un carton orange à tout véhicule garé sur un trottoir. N'oubliez pas que vous partagez ce trottoir avec d'autres usagers dont vous ne pouvez en aucun cas entraver l'accès. Pensez également à nos enfants qui les empruntent tous les jours pour se rendre à l'école ou au collège et aux nourrices avec leurs poussettes ou tout simplement aux piétons.



Circulation

Après consultation avec les riverains des rues Grande et des Fontaines, la mairie organise une réunion le 9 novembre au cours de laquelle sera prise une décision.

Où trouver des informations-village

Depuis quelques semaines, la mairie a mis en place une application qui se nomme « **panneaux-pocket** ». A ce jour 115 foyers sur les 440 de notre commune l'utilisent régulièrement. Vous pouvez y accéder en téléchargeant l'application sur votre téléphone. Les informations de la Commune vous y attendent.



Pour contacter le Conseil des sages :
conseil.sages@voisenon.fr ou laisser un courrier à la mairie.

Soutien aux étudiants



Maison de la Petite enfance

Le Conseil des Sages a été informé d'une inquiétude des assistantes maternelles à la suite de l'article paru dans le bulletin d'informations de septembre.

Un malentendu dû à des mots mal choisis ou mal compris ?

Nous pouvons toutefois rassurer toutes les « nounous » du village.

Les élus du Conseil municipal étudiant un lieu de vie dans lequel vous pourrez, Mesdames, vous rencontrer, papoter, échanger, autrement que sur un bout de trottoir de Voisenon et où vos petits protégés pourront s'amuser en toute tranquillité, même les jours de pluie.

Monsieur le Maire et son adjoint délégué ont reçu une délégation des professionnelles, tout est rentré dans l'ordre !



La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) propose pour la 3ème année consécutive une indemnité d'engagement pour les étudiants en médecine ; une mesure mise en place par le Conseil communautaire en 2021 en tant qu'outil de lutte contre la désertification médicale sur le territoire communautaire.

Depuis, plusieurs étudiants ont souscrit à ce dispositif que la CAMVS entend élargir à tous les étudiants en médecine.

Renseignement sur le site :
<https://www.melunvaldeseine.fr/information-transversale/actualites/une-bourse-pour-les-etudiants-en-medicine-5550#gallery-id-10828>

PROJET DE TRANSFERT D'OFFICE DE VOIES PRIVEES DANS LE DOMAINE PUBLIC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par décision en date du 16 juin 2023, le conseil municipal a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de transfert d'office de voies privées dans le domaine public qui se déroulera pendant une période de 15 jour consécutive du :

Samedi 2 décembre à 9h00 au Samedi 16 décembre à 12h00

L'autorité compétente en matière d'urbanisme est la Commune de Voisenon. A l'issue de l'enquête publique, le projet de transfert d'office, et en fonction des avis qui seront joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Monsieur Michel CERISIER, Chef d'entreprise à la retraite ; a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par arrêté n° 2023-53 du Maire en date du 9 octobre 2023, modifiant l'arrêté n°2023-50 du Maire en date du 31 juillet 2023.

Le dossier d'enquête publique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête :

- Sous format papier dans les locaux de la Mairie de Voisenon, 8 rue des écoles aux jours et horaires habituels d'ouverture au public :
Lundi et mardi 14h00 à 17h00
Mercredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Jeudi fermé
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
- Sous format numérique sur le site internet de la Commune www.voisenon.fr
- Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès des services de la Commune

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la Mairie 8, rue des écoles le :
Samedi 16 décembre 2023 de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations soit sur le registre mis à disposition à l'accueil de la Mairie aux horaires ci-dessus ou par voie électronique sur le site de la Commune www.voisenon.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées établies par le commissaire enquêteur pourront être consultés à l'accueil de la Mairie aux jours et horaires mentionnés précédemment ou sur le site de la Commune www.voisenon.fr

